

## Commission locale d'information

Auprès du CNPE de St-Alban St-Maurice l'Exil

Réunion plénière du 24 juin 2019

### Compte-rendu

En présence de :

Membres élus

PRENOM	NOM	TITRE	Présence / représentation
Caroline	Abadie	Députée	
Gérard	Banchet	Maire de Ampuis	M. Bonnefoux excusé (représente le Maire)
Jacques	Berlioz	Maire de La Chapelle Villars	
Nicole	Bernard	Maire de Auberives sur Vareze	
Eddie	Blanc	Maire de Lupe	
Etienne	Blanc	Représentant le Président de la Région	
Georges	Bonnard	Maire de Pelussin	
Claude	Bonne	Représentant le Maire de Les Haies	
Gilles	Bonneton	Maire de Cheyssieu	
Brigitte	Bourret	Maire de Saint Jacques d'Atticieux	représentée par Youenn PENCOLE, conseiller municipal
Lucien	Bruyas	Maire de Longes	

<b>PRENOM</b>	<b>NOM</b>	<b>TITRE</b>	<b>Présence / représentation</b>
<b>Bernard</b>	<b>Catelon</b>	Représentant le Maire de Condrieu, 1er adjoint en charge de la sécurité	présent
<b>Elisabeth</b>	<b>Célard</b>	Présidente, Conseillère départementale	présente
<b>Denis</b>	<b>Chambon</b>	Maire de Saint Alban du Rhône	présent
<b>Louis</b>	<b>Corradini</b>	Conseiller Municipal de St Maurice l'Exil	
<b>Jean-Pierre</b>	<b>Cousin</b>	Représentant le maire de Pelussin	excusé
<b>Patrick</b>	<b>Curtaud</b>	Vice-Président du Conseil départemental	
<b>Roberte</b>	<b>Di Bin</b>	Maire de Sablons	
<b>Denis</b>	<b>Duchamp</b>	Maire de Félines	
<b>Isabelle</b>	<b>Dugua</b>	Maire de Les Roches de Condrieu	représentée par Annie Viallet, adjointe au Maire
<b>Robert</b>	<b>Duranton</b>	Vice-Président du Conseil départemental, Maire de Roussillon	
<b>Alain</b>	<b>Fanget</b>	Maire de Maclas	
<b>Jean-Luc</b>	<b>Fanget</b>	Maire de Brossainc	
<b>Annick</b>	<b>Flacher</b>	Maire de Saint Appolinard	
<b>Yves</b>	<b>Fraysse</b>	Maire de Charnas	représenté par Daniel Mariotti, adjoint au Maire
<b>Michel</b>	<b>Freyceon</b>	Adjoint au Maire de Maclas	présent
<b>Philippe</b>	<b>Genty</b>	Maire de Saint Maurice l'Exil	présent
<b>Didier</b>	<b>Gerin</b>	Maire de Saint Prim	représenté par Pierre Valverde, adjoint à la sécurité
<b>Pascal</b>	<b>Gerin</b>	Maire de Tupin et Semons	représenté par Michel Etienne
<b>Lucette</b>	<b>Girardon-Tournier</b>	Maire de Chonas l'Ambellan	
<b>Jean-Louis</b>	<b>Guerry</b>	Maire de Chanas	représenté par Serge Bourson, 1er adjoint au Maire
<b>Marie-Noelle</b>	<b>Guillaume</b>	Représentant le Maire de Le Péage de Roussillon	
<b>Didier</b>	<b>Guiraud</b>	Représentant de la Sous-Préfecture de Vienne	

<b>PRENOM</b>	<b>NOM</b>	<b>TITRE</b>	<b>Présence / représentation</b>
<b>Patrick</b>	<b>Henriot</b>	Conseiller municipal de St Pierre de Bœuf	présent
<b>Yves</b>	<b>Lecocq</b>	Maire de Pavezin	
<b>Françoise</b>	<b>Mariani</b>	Représentant le Maire de Verin	
<b>Jean-Claude</b>	<b>Marticorena</b>	Représentant le Maire de Reventin-Vaugris	présent
<b>Jean-Pierre</b>	<b>Megard</b>	Représentant le Maire de Sablons	présent
<b>Olivier</b>	<b>Merlin</b>	Maire de Saint Clair du Rhone	
<b>Patrick</b>	<b>Métral</b>	Maire de Chavanay	
<b>Richard</b>	<b>Molina</b>	Maire de Limony	
<b>Robert</b>	<b>Mouchiroud</b>	Maire de Saint Romain de Surieu	
<b>Jean-Louis</b>	<b>Poletti</b>	Maire de Saint Michel du Rhône	présent
<b>Frédérique</b>	<b>Puissat</b>	Sénatrice de l'Isère	excusée
<b>Serge</b>	<b>Rault</b>	Maire de Saint Pierre de Bœuf	présent
<b>Béatrice</b>	<b>Richard</b>	Maire de Chuyer	
<b>Gabriel</b>	<b>Roudon</b>	Maire de Veranne	représenté par Michel Borel, 1er adjoint au Maire
<b>Luc</b>	<b>Satre</b>	Maire de Ville sous Anjou	
<b>Jean-Michel</b>	<b>Segui</b>	Maire de Assieu	
<b>Stéphane</b>	<b>Spitters</b>	Maire du Péage de Roussillon	excusé
<b>Roselyne</b>	<b>Tallaron</b>	Maire de Malleval	
<b>Jean-Marc</b>	<b>Teyssier</b>	Représentant le Maire de Agnin	
<b>Michel</b>	<b>Thommes</b>	Maire de Les Cotes d'Arey	
<b>Laurent</b>	<b>Torgue</b>	Maire de Serrières	
<b>Marc</b>	<b>Traynard</b>	Maire de Vernioz	
<b>Armand</b>	<b>Vallet</b>	Maire de Vinzieux	
<b>Josette</b>	<b>Verney</b>	Maire de Roisey	
<b>Gilles</b>	<b>Vial</b>	Maire de Salaise sur Sanne	représenté par Michèle Sarrazin, élue à l'environnement et Gérard Perrotin, adjoint à la

PRENOM	NOM	TITRE	Présence / représentation
			sécurité
<b>Regis</b>	<b>Vialatte</b>	Maire de Clonas sur Vareze	
<b>Charles</b>	<b>Zilliox</b>	Maire de Bessey	

### Autres membres

PRENOM	NOM	TITRE	Présence / représentation
<b>Hervé</b>	<b>Bonzi</b>	Président de la fédération départementale pêche 38	
<b>André</b>	<b>Buisson</b>	Délégué de l'association "Vivre auprès de la CLI St Alban"	présent
<b>Jean-René</b>	<b>Causse</b>	Conseiller de l'Ordre des médecins de l'Isère	présent
<b>Gaëlle</b>	<b>Chamousset</b>	Représentante CFE-CGC	excusée
<b>Francis</b>	<b>Charvet</b>	Président de la Communauté Entre Bièvre et Rhône	présent
<b>Jean-Claude</b>	<b>Darlet</b>	Président de la Chambre d'Agriculture de l'Isère	
<b>Roland</b>	<b>Desbordes</b>	Représentant de la CRIIRAD	présent
<b>Jean</b>	<b>Dubouis</b>	Membre du collège des experts	présent
<b>Jean-Louis</b>	<b>Dufresne</b>	Président de la fédération départementale de la chasse	
<b>Emmanuel</b>	<b>Evieux</b>	Secrétaire général CFDT	présent
<b>Alain</b>	<b>Foselle</b>	Président de l'association "Changer d'ère"	
<b>Eric</b>	<b>Fournier</b>	Président de l'association "Atmo Auvergne Rhône-Alpes"	
<b>Claude</b>	<b>Gabelle</b>	Représentant de SFEN Alpes	présent
<b>Chantal</b>	<b>Gehin</b>	Présidente de la FRAPNA Isère	excusée
<b>Jean-Claude</b>	<b>Girardin</b>	Président de l'association "Sauvons notre futur"	
<b>Jean</b>	<b>Günther</b>	Association des écologistes pour le nucléaire	
<b>Pascal</b>	<b>Jallon</b>	Président du Conseil départemental de l'Ordre des médecins de l'Isère	

PRENOM	NOM	TITRE	Présence / représentation
<b>Eric</b>	<b>Laporte</b>	Médecin du travail EDF	présent
<b>Serge</b>	<b>Martin</b>	Secrétaire général CGT	excusé
<b>Etienne</b>	<b>Michel</b>	Association Sauvons notre futur	
<b>Daniel</b>	<b>Paraire</b>	Président de la CCI du Nord Isère	
<b>Michèle</b>	<b>Pérez</b>	Présidente du Parc naturel régional du Pilat	
<b>Laurent</b>	<b>Pessemesse</b>	Syndicat CGT	présent
<b>Christian</b>	<b>Rostaing</b>	Président de l'AAPPMA Ablette rhodanienne	
<b>Philippe</b>	<b>Tiersen</b>	Président de la Chambre des métiers et de l'artisanat de l'Isère	
<b>Philippe</b>	<b>Troutot</b>	Président de l'Institut des risques majeurs	représenté par Mathias Lavolé
<b>Hélène</b>	<b>Watt</b>	Directrice de la fédération départementale pêche 38	
<b>Josiane</b>	<b>Xavier</b>	Membre de la délégation du CEN Isère antenne Ile de la Platière	présente

## Partenaires

PRENOM	NOM	TITRE	Présence / représentation
<b>Régis</b>	<b>Becq</b>	ASN Lyon	excusé
<b>Sandra</b>	<b>Bernon</b>	Cheffe de mission communication	présente
<b>Aymeric</b>	<b>Bogey</b>	ARS - Directeur de la délégation départementale de l'Isère	
<b>Christophe</b>	<b>Chamasson</b>	Représentant de la Sous-Préfecture de Vienne	présent
<b>Jean-Yves</b>	<b>Chiaro</b>	Sous-Préfet de Vienne	excusé
<b>Bruno</b>	<b>Ciry</b>	Chef du service interministériel des affaires civiles et économiques de défense et de protection civile Sous-couvert de M. le Préfet de l'Isère	
<b>Caroline</b>	<b>Coutout</b>	Cheffe de division ASN de Lyon	présente
<b>Bruno</b>	<b>Duval</b>	Chef de la MSRE	

PRENOM	NOM	TITRE	Présence / représentation
Richard	Escoffier	Adjoint au Chef de Division	excusé
Didier	Guiraud	Représentant de la Sous-Préfecture de Vienne	
Thomas	Harmange	Prestataire bureau d'étude DELEO	présent
Guillaume	Laporte	Pilote de l'ancrage territorial - CNPE	présent
Florent	Malbranque	Commandant du PSPG	
Fanny	Perrin	Inspectrice ASN	présente
Marie-Hélène	Pertuisot	IRSN	
Lionel	Saey	IRSN	présent
Emmanuel	Villard	Directeur du CNPE	présent

## 1- Accueil et validation du compte-rendu de la réunion plénière du 4 mars 2019

### *Madame Elisabeth CELARD – Présidente de la CLI et Conseillère départementale*

Madame Elisabeth CELARD salue les membres de l'assemblée et propose de commencer la réunion. Elle a le plaisir d'accueillir les membres présents à cette nouvelle assemblée de la CLI du CNPE de Saint Alban à Saint Maurice. Elle les remercie d'avoir pu se libérer pour participer à cette instance de dialogues et d'échanges et va énumérer les différents points à l'ordre du jour :

- L'ordre du jour commencera par la présentation de la FARN (Force d'Action Rapide du Nucléaire).

Elle en profite pour remercier Monsieur Pierre EYMONT, directeur de la FARN Bugey d'avoir pu lui aussi se libérer pour présenter son service et répondre aux différentes questions.

- EDF abordera la présentation de l'arrêt à venir (qui aura lieu en septembre 2019) pour le CNPE (Centre Nucléaire de Production d'Electricité).
- Ensuite, viendra le point sur les retours inter-CLI du Sud-Est qui ont eu lieu à Grenoble il y a quelques semaines.
- Un point d'étape sur l'étude IRSN (Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire) en cours par l'IRSN elle-même et les membres du groupe.
- Un point sur le dispositif de parrainage des nouveaux élus de la CLI. Madame Ariane PONT prendra alors la parole.
- Puis pour terminer, viendront les questions diverses.

Elle tient également à rappeler que certaines questions ne relèvent pas de la CLI, mais bien de l'organisation de chaque site. C'est pourquoi les membres de la CLI n'aborderont pas ces sujets ici même. En revanche, si des questions qui n'ont pas pu être posées ou n'ont pas eu de réponse aujourd'hui, il est possible de les transmettre au secrétariat de la CLI. Ces dernières seront traitées par le secrétariat de la CLI qui fera une réponse écrite.

Elle propose désormais d'entamer l'ordre du jour en débutant par la validation du compte rendu de la réunion plénière du 4 mars 2019. Elle demande aux membres de l'assemblée s'il y a des remarques ou des observations quant à ce compte rendu. Puisque ce n'est pas le cas, elle propose de le valider.

***Le compte rendu de la réunion plénière du 4 mars 2019 est validé à l'unanimité.***

En outre, Madame Elisabeth CELARD excuse Monsieur le Sous-Préfet, mais la sous-préfecture est bel et bien représentée. Elle ajoute que le choix avait été fait que les Maires des communes des 10 à 20 kilomètres ne seraient invités qu'à la CLI du mois de novembre. Aujourd'hui, n'ont été invités que les présidents d'EPCI (Etablissements publics de coopération intercommunale).

Elle donne la parole à Monsieur Pierre EYMONT pour la présentation de la FARN.

## **2- Présentation de la FARN**

***Monsieur Pierre EYMONT - Directeur de la FARN***

Monsieur Pierre EYMONT salue les membres présents et se présente en tant que directeur de la FARN nationale et Responsable de l'organisation de crise du Parc Nucléaire EDF. L'idée de son exposé est de présenter ce qu'est cette Force d'Action Rapide Nucléaire, sa genèse, où elle en est aujourd'hui et quels sont ses principes de fonctionnement et d'interventions.

Il commence sa présentation avec une photo prise sur la Meuse, près de la centrale de Chooz où il fait 0 °C. La FARN dispose de moyens nautiques et peut donc naviguer sur la Meuse. Il s'agit de l'un des événements importants du début d'année puisque cet exercice a eu lieu le 29 janvier dernier. **[cf. document FARN].**

L'évènement Fukushima explique l'existence et la mise en place d'une force d'action rapide nucléaire à EDF.

La réévaluation décennale ne prenait pas en compte les niveaux de tsunami, cependant la FARN est allée au-delà avec comme idée de renforcer la sûreté des installations avec tous les travaux en cours (notamment sur le site de St Alban), mais aussi de se doter de moyens d'appuis au site qui pourraient apporter une aide en cas de difficulté.

L'analyse de Fukushima, notamment sur sa gestion, a permis de constater que :

- L'aide des services centraux de TEPCO (compagnie qui exploitait la centrale de Fukushima) a été relativement improvisée. TEPCO a été confrontée à la fois à une catastrophe (le tsunami en lui-même), mais aussi aux conséquences sur la centrale de Fukushima. Il y a eu un degré d'improvisation important qui fait que les moyens de secours tels que les pompes ou les groupes électrogènes n'ont pas tous été acheminés, ou alors étaient acheminés, mais ne pouvaient pas être reconnectés, etc.
- Les Japonais ont fait des appels successifs aux prestataires incendie, aux forces d'autodéfense (nous gardons en mémoire les images des hélicoptères qui mettaient de l'eau dans les piscines) et à la fin, à une unité spécialisée des pompiers de Tokyo qui a réussi à reconstituer le refroidissement sur les réacteurs et les piscines à l'aide de pompes à incendie, mais aussi de pompes à béton (engin permettant de mettre de l'eau jusqu'à 50 à 70 mètres de hauteur de manière très précise). Le débit d'un camion de pompier permet de refroidir un réacteur à l'arrêt avec une pompe de 60 m<sup>3</sup>/h. Un camion d'incendie comme il y en a dans les remises des centres de secours sur les sites français se situe autour de 90 m<sup>3</sup>/h, soit une capacité très largement suffisante pour refroidir un réacteur, pour autant que cette eau arrive au bon endroit et au bon moment.
- Le dernier élément qui a profondément marqué la FARN était le fait qu'il y avait plusieurs réacteurs concernés en même temps. Lorsque la FARN s'est demandé si elle serait capable de faire face à ce type d'évènement, elle s'est rendue compte qu'il était important d'avoir une aide extérieure pour éviter qu'à une catastrophe naturelle ou un évènement de grande ampleur ne vienne s'ajouter un évènement nucléaire.

Le 11 mars 2011, l'information sur le séisme au large de Fukushima, suivi du tsunami, a été transmise. Tout le monde s'est alors mobilisé pour voir ce qu'il était possible de faire et les premières idées sont sorties

pratiquement pendant l'évènement. En effet, le 23 mars 2011, le Premier ministre a demandé à l'ASN de réaliser une étude de sûreté des centrales nucléaires au regard de l'accident de la centrale de Fukushima en cours. Le 22 avril, le président d'EDF, Monsieur Henri PROGLIO, a annoncé la mise en place de cette Force Rapide Nucléaire pour intervenir au cas où ce type d'évènement naturel affecterait une installation en France.

Face à l'épicentre du tsunami, il y avait 3 centrales concernées :

- La centrale d'Onagawa au nord du Japon (pratiquement face à l'épicentre). Elle a été très peu concernée puisqu'ils avaient rehaussé leur protection périphérique en installant des digues adéquates ;
- La centrale de Fukushima Daiichi qui a connu l'évènement ;
- La centrale de Fukushima Daini (2 en japonais) se situant à environ 20 kilomètres plus au Sud. Cette dernière a été confrontée au même évènement avec peut-être un peu moins d'ampleur puisqu'avec les méthodes de refroidissement préconisées, cela a permis de juguler l'évolution de la situation.

Les 4 objectifs que se sont donnés EDF et son Parc Nucléaire pour renforcer la sûreté sont :

- S'assurer de la conformité des tranches au référentiel de sûreté ;
- Renforcer la réponse aux agressions (séisme, inondation, etc.) ;
- Renforcer les alimentations électriques et les appoints en eau (notamment le bus en cours de renforcement) ;
- Renforcer le référentiel de gestion de crise.

#### **Rappel sur les liens entre les modifications post-Fukushima et la FARN :**

Phase 1 (de 2012 à 2016, phase largement terminée) : renforcement des dispositions de crise à court terme, points d'injection supplémentaires (eau, air, électricité) ;

Phase 2 (de 2015 à 2019) : appoint ultime : nouvelles réserves d'eau pour le refroidissement des réacteurs (SEU) ...

Phase 3 (a commencé en 2019 et est en cours) : 2 circuits supplémentaires :

- EASu : refroidissement ultime du BR<sup>1</sup> ;
- PTRbis : refroidissement ultime de la piscine de désactivation du BK<sup>2</sup>.

Pour précision, la mise en place de la FARN faisait partie de la phase 1, donc de la première réponse qu'elle peut apporter.

#### **LA FORCE D'ACTION RAPIDE NUCLÉAIRE ET SA CONSTITUTION :**

Pour commencer, Monsieur Pierre EYMONT précise qu'il y a eu un choix très fort de l'entreprise qui a souhaité mobiliser ses ressources et a considéré que seuls des professionnels du nucléaire pouvaient répondre à ce type d'évènement. C'est à la fois un choix technique, mais aussi un choix d'engagement. Les 300 personnes membres de la FARN sont toutes des professionnels d'EDF travaillant en très grande majorité (280 sur 305) sur les sites du Parc et au sein de 4 services régionaux situés à Bugey, Dampierre, Civaux et Paluel.

#### **Pourquoi ces 4 sites en particulier ?**

- Bugey correspond à la fois à la plaque sud-est et au type de réacteurs les plus âgés ;
- Civaux possède les réacteurs les plus récents ;
- Dampierre possède des réacteurs de 900 MW ;
- Paluel possède un réacteur de 1300 MW.

Au sein de chacun de ces sites, 70 personnes sont formées et entraînées pour pouvoir faire partir une

---

<sup>1</sup> BR : Bâtiment réacteur

<sup>2</sup> BK : Bâtiment combustible

colonne de 14 personnes en moins de 2 heures en cas d'évènement sur le Parc. Ces centrales ont été choisies sur deux critères (les plus centraux possibles, les sites ayant le plus de réacteurs possibles) afin d'avoir un fonds de volontariat important.

Il y a donc 4 bases régionales, 1 État-Major à Levallois-Perret qui compte 25 personnes et une base de stockage de matériels nationaux de renfort qui se situe sur le site de l'ancienne centrale thermique à Saint-Leu-d'Esseren.

Les personnes faisant partie de la FARN passent 50 % de leur temps dans leur métier d'exploitant nucléaire (pilote de tranche, spécialiste de maintenance, spécialiste de logistiques, etc.) et 50 % de leur temps à s'entraîner, afin de se préparer aux situations d'urgence. Ils travaillent sur un rythme de 5 semaines (15 jours FARN + 3 semaines de travail dans les services et congés).

#### **Le cahier des charges de la FARN :**

- Porter assistance à une centrale en prise avec un accident impactant plusieurs réacteurs ;
- Accéder au site en moins de 12 heures (arrivée de la colonne en moins de 12 heures) ;
- Être complètement opérationnelle avant 24 heures ;
- Apporter des compétences de conduite de l'installation pour relever l'équipe de quart ;
- Travailler 72 heures en complète autonomie (être autonome en carburant, en nourriture ou en hébergement). Dans le cas d'une catastrophe naturelle, les pouvoirs publics ont leurs actions consacrées à la sauvegarde de la population et l'idée de l'exploitant nucléaire EDF est de ne pas solliciter les pouvoirs publics inutilement, donc d'être le plus autonome possible afin de tenir 3 jours sans solliciter qui que ce soit. Cela fait partie du cahier des charges de la FARN.

#### **L'unité de base : la « colonne » :**

*1 colonne = 1 chef + 6 équipiers process + 7 [équipiers] interventions et logistique, dont 1 équipier en radio protection et 1 équipier télécom.*

L'idée est de projeter 4 colonnes de ce type dans les premières 24 heures. Il est nécessaire que ces 4 colonnes arrivent sur le site (la 1<sup>re</sup> avant 12 h et les autres très peu après), afin d'être en mesure de « coiffer » la situation au plus vite. L'objectif est d'aller vite pour éviter que l'évènement ou les conséquences de l'évènement ne dégénèrent, d'où le terme « rapide » dans leur intitulé.

Ces colonnes sont formées et entraînées tout en travaillant la solidarité pour que les groupes se connaissent, soient résilients et sachent bien fonctionner ensemble. La formation initiale est de 4 semaines avec un exercice de 3 jours dans lesquels les matériels sont totalement déployés.

Monsieur Pierre EYMONT fait remarquer que sur les 2 photos en page 10 du document, la couleur du casque est différente. Il précise que tant que la colonne n'est pas validée elle porte les casques oranges, une fois validée elle porte les casques rouges. L'objectif est donc de marquer visuellement cette reconnaissance et cette entrée dans les équipes par la remise du casque rouge, première étape de la formation. Les méthodes utilisées durant cette formation sont des méthodes éprouvées de la sécurité civile, des pompiers voire des méthodes militaires, pour faire en sorte que les groupes s'adaptent à des situations imprévues. C'est pour cette raison que des anciens officiers supérieurs de la sécurité civile ont été embauchés, 2 chefs de service sur 4 sont d'anciens militaires pour capter ce savoir-faire qu'EDF n'avait pas, ou de manière très partielle, et qui n'étaient pas recrutés pour ce genre de professionnalisme.

#### **Schéma d'intervention :**

Monsieur Pierre EYMONT présente le schéma en page 12 du document.

Deux composantes principales sont envoyées au moment décidé par le directeur de crise du Parc Nucléaire.

#### **Il y a d'abord la reconnaissance :**

3 personnes partent de Levallois-Perret et ont pour objectifs de prendre contact avec le site, de reconnaître les alentours, définir où il est possible de s'installer et de guider les colonnes au fur et à mesure qu'elles arrivent.

La photo en bas à gauche présente un hélicoptère puisqu'en effet, la FARN a une convention avec les hélicoptères de l'État qui leur permet de disposer d'une machine en 3 ou 4 heures sur une base de la région parisienne, et d'aller beaucoup plus vite pour effectuer cette reconnaissance. Il fait remarquer qu'entre une

reconnaissance en 4x4 et une reconnaissance en hélicoptère, il y a une très grande différence ne serait-ce que par la vue plus panoramique et plus générale. Cependant, ils s'entraînent tout de même sur ces 2 moyens, mais cette convention apporte un vrai plus dans le déploiement.

La photo en bas à droite représente des véhicules qui viennent de Bugey, Dampierre, Civaux et Paluel et transitent par l'autoroute vers Loire-Sur-Rhône lors d'un exercice en réel.

#### Comment ces moyens ont-ils été choisis ? Quels sont les principes retenus ?

Il explique qu'il y a une volonté de pouvoir intervenir rapidement sur site. Les équipes peuvent être confrontées soit à des problèmes de terrain chamboulés par un séisme, soit à une inondation, soit à des arbres et/ou poteaux mis en travers.

#### Les moyens terrestres (page 13 du document) :

Il y a donc des camions tous terrains. Le camion de base est représenté sur la photo en haut à gauche. Il s'agit d'un 6x8 qui possède de bonnes performances tous terrains. Le véhicule de devant et d'avant-garde (véhicule jaune sur la photo en haut à gauche) est une Ford Ranger qui permet de mieux passer. Depuis leurs achats, ces derniers ont été modifiés pour en améliorer les performances.

Il y a ensuite des moyens de levage (photo en bas à gauche) avec un manitou et une grue en action. La photo du bas à droite représente une colonne complète avec tout son matériel.

#### Les moyens aériens et fluviaux (page 14 du document) :

Ces 2 types de moyens viennent en complément des moyens terrestres.

Les moyens fluviaux sont une barge de type sécurité civile. C'est le dérivé d'un matériel huitrier. Les exploitants ostréicoles travaillent souvent sur des baies très plates et ce type d'engin permet à la fois de passer dans très peu d'eau, mais aussi de rouler sur le sable. C'est un fabricant de barges huitrières qui avait produit un engin pour la sécurité civile et la FARN l'a copié.

La photo en bas à droite présente un hélicoptère mis à disposition par une filiale d'EDF appelée Airtelis. Le réseau de transport d'électricité a historiquement une flotte d'hélicoptères assez importante basée à Avignon. Cette dernière permet à la fois de surveiller les lignes et d'y faire des travaux, notamment des travaux de reconstitution de lignes ou de poteaux. C'est pour cela qu'il s'agit de machines assez puissantes (des EC225, plus connues sous le nom de Caracal ou de Super Puma) qui permettent d'emporter jusqu'à 4,5 tonnes à l'élingue. Ce sont donc ces machines qui sont utilisées en exercice (2 exercices par an) et lorsque les circonstances le permettent. La FARN dispose ainsi d'un moyen de transport de son matériel très efficace qui permet de passer tous les obstacles possibles (inondation, dégâts sur les voies de communication).

#### La base arrière (page 15 du document) :

Il s'agit de tentes de type militaires au sein desquelles sont disposés soit des lits picots ou le PC. Ces tentes permettent aux équipes de se reposer et sont alimentées en électricité, climatisées ou chauffées.

#### Phases 1 et 2 : PT36 (page 16 du document) :

##### Mission eau :

Ce type de pompe a été utilisé à Fukushima (photo de gauche). Ces pompes sont très pratiques puisqu'elles ne causent pas de problème d'aspiration que peuvent rencontrer les pompiers français. L'hydraulique de la pompe est directement sur la surface de l'eau. Ce type de pompe a été conçu par des Hollandais qui avaient à vider des polders ou des caves. Ces pompes fournissent un très bon débit avec un rapport poids/puissance très intéressant.

##### Mission en air (page 17) :

Puisqu'il faut monter assez haut, une technique de corde est utilisée pour faire monter les flexibles et réalimenter les soupapes qui permettent de réguler la pression des GV<sup>3</sup> nécessaires au refroidissement.

##### Mission électricité :

---

<sup>3</sup> GV : Générateur de vapeur, permet les échanges de chaleur entre le circuit primaire et le circuit secondaire d'un réacteur nucléaire.

La FARN va continuer avec la « mission électricité » comme le montre le schéma d'alimentation de la base arrière de manière à être complément autonome (déploiement de matériel tel que des groupes électrogènes, des réservoirs externes de carburant, etc.).

M. EYMOND ne souhaite pas entrer dans les détails techniques, mais tient à préciser qu'à chaque fois, il est important que la FARN connaisse le matériel, les entraînements sont par conséquent réguliers pour que les équipiers soient compétents sur chacun des sites, ce qui va prochainement avoir lieu sur le site de Saint-Alban. Il tient d'ailleurs à remercier Monsieur Emmanuel VILLARD et ses équipes de les accueillir puisque leur mission n'a de sens que s'ils s'entraînent sur les sites du Parc Nucléaire et c'est un travail conséquent pour le site d'accueil. Cela permet de prendre contact avec les équipes du site, de mieux connaître le site et donc de créer une proximité qui pourrait être utile s'ils devaient intervenir.

### **LA COMBINAISON DE DEUX CULTURES :**

La FARN n'a pas voulu refaire une culture d'intervention par elle-même et a souhaité intégrer des méthodes de la sécurité civile qui sont pour beaucoup du commandement et de la coordination. Deux illustrations sont proposées (poste de commandement en réflexion pour préparer une mission et un chef de colonne qui donne ses instructions pour organiser son équipe de 14 personnes). Une très grande partie du travail de la FARN, après avoir formé tous ses équipiers aux méthodes de base, est justement de travailler cela. La FARN ne possède aucune procédure d'intervention, mais une méthode de raisonnement permettant de s'adapter. Il s'agit d'un des éléments constitutifs de son unité : la capacité à s'adapter à l'imprévu. L'utilisation des méthodes de la sécurité civile en intervention permet de savoir agir en milieu déstructuré :

- Formation à la gestion opérationnelle de crise pour les encadrants ;
- 5 exercices par an sur site ;
- 1 exercice de cohésion par an avec 80 % des effectifs ;
- 10 exercices de poste de commandement par an.

Tous ces exercices constituent une part très importante du professionnalisme de la FARN.

Les exercices de poste de commandement sont importants puisqu'ils peuvent être amenés à coordonner une centaine de personnes sur un site.

### **Préparation à la mission et la prise en compte du stress :**

Cela fait partie de leur ADN. La FARN travaille le collectif. La photo de droite montre un exercice de passage d'un rouleau (environ 20 kilos de tuyaux) entre 12 personnes de manière coordonnée à quelques dizaines de centimètres du sol. Cette préparation se fait à travers :

- De la formation initiale ;
- Des exercices réguliers.

La seconde photo présente un rassemblement (exercice fait l'an dernier à Challes). Lors de ce type d'exercice, la cohésion et le collectif sont au centre de l'apprentissage. Durant la première semaine de formation, des événements sont passés en revue comme Fukushima, le 11 septembre, ou le séisme en Haïti. Cela permet de faire prendre conscience de ce en quoi les personnes vont s'engager.

### **IRMA : LE PREMIER TEST EN GRANDEUR RÉELLE**

Un des éléments qui a beaucoup marqué la FARN est l'ouragan à Saint-Martin il y a presque 2 ans. Sur l'île de Saint Martin, un ouragan avec des vents jusqu'à 350 kilomètres/heure détruisait tout, y compris le réseau électrique. Il n'y avait plus d'électricité, plus d'eau, plus d'assainissement, plus de nourriture et plus de sécurité. Un des premiers éléments de reconstitution d'une vie organisée sur le site a été la réfection du réseau électrique.

Cet événement est arrivé dans la nuit du mardi au mercredi. Ils ont été contactés le jeudi et c'est le samedi et dimanche qu'ils ont fait une offre pour monter une base arrière avec leurs moyens, afin d'héberger des équipiers d'EDF qui venaient des îles (de la Corse, de la Réunion, des Antilles ou de la Guyane) ou des monteurs de région parisienne qui venaient aider leurs collègues.

Le cahier des charges avait commencé par une base de 50 personnes et progressivement, ils sont montés jusqu'à 150 personnes.

Les équipes (de la photo en page 26) partaient en direction d'un terrain vague à côté de la centrale

électrique de Marigot (centrale diesel) où 70 personnes dormaient avec 50 lits. L'objectif était donc de mettre en place une base pour reconstituer des conditions acceptables pour celles et ceux qui avaient à travailler pour récupérer et tenir dans la durée.

La photo en page 26 montre le résultat du travail fourni. On y voit un ensemble de tentes, un réfectoire, un abri fumeurs, le container à droite est l'endroit où se trouvaient les sèche-linges et les sanitaires.

Il s'agissait d'une crise réelle qui affectait le groupe EDF qui avait pour mission de remettre le courant, ce qui a été difficile.

L'exemple IRMA a permis à la FARN de démontrer également que les équipes étaient indépendantes et pouvaient s'insérer dans un dispositif dans lequel les pouvoirs publics devaient s'occuper en priorité de la sécurité et l'approvisionnement de la population. La logistique a été fournie par EDF et la FARN a parfois emprunté des vols de l'armée de l'air ou de la préfecture, mais globalement la FARN n'a pas été très demandeuse de moyens complémentaires comme peuvent l'être parfois des unités qui interviennent.

Monsieur Pierre EYMONT se souvient que lorsque la FARN a été créée, il est allé avec quelques-uns de ses collègues au COGIC (le Centre Opérationnel de Gestion Interministérielle des Crises). L'officier de permanence avec qui il discutait leur avait dit qu'il y avait 2 types d'équipes : ceux qui ont toujours besoin de quelque chose et ceux qui n'ont besoin de rien. Cet officier avait alors mis en exemple la force d'intervention rapide des collègues d'ENEDIS.

Les photos à la fin du document illustrent les hébergements dans lesquels étaient accueillies les équipes, l'environnement de l'île et l'entrée de la base arrière.

Monsieur Pierre EYMONT conclut en disant que la FARN a donc été créée en 2012 avec un premier exercice véritablement dimensionné en janvier 2012 et une pleine constitution au 31 janvier 2015. Actuellement, la FARN en est donc à la fin de son premier renouvellement de ses effectifs. Les différentes unités commencent donc à avoir un historique qui traduit l'engagement des équipiers du Parc Nucléaire pour la sûreté. La finalité de la FARN est la sûreté des installations et il est désormais plutôt facile de trouver 300 personnes prêtes à s'engager dans cette mission.

Il remercie l'assemblée pour le temps qu'elle lui a accordé et se tient à sa disposition pour répondre à d'éventuelles questions. Il précise qu'il a à sa disposition un petit film illustrant ce qui est fait en exercice.

### Question 1

#### **Monsieur Michel ETIENNE – Association Sauvons Notre Futur**

Monsieur Michel ETIENNE constate que dans le cahier des charges, il est écrit « [...] impactant plusieurs réacteurs ». Il se demande alors si la FARN intervient s'il n'y a qu'un seul réacteur d'impacté.

#### **Monsieur Pierre EYMONT – Directeur de la FARN**

Monsieur Pierre EYMONT précise qu'ils interviendront même s'il n'y a qu'un réacteur d'impacté. Le cahier des charges présenté est le cahier des charges maximum. Quand une unité comme la FARN est créée, il faut un cahier des charges, mais cela ne veut pas dire que la FARN se limitera à son cahier des charges puisqu'il est possible d'avoir des combinaisons de moyens. L'idée est de pouvoir intervenir quand il y a plusieurs réacteurs concernés et globalement, une colonne amène les moyens pour 2 réacteurs. Avec 1 colonne, il est donc possible de réalimenter St Alban. Là, ils vont en avoir 4 en manœuvre puisque la FARN est dimensionnée pour la centrale de Gravelines. L'objectif est d'éviter que tous les réacteurs du Parc ne viennent avec un problème de sûreté.

#### **Monsieur Michel ETIENNE – Association Sauvons Notre Futur**

Monsieur Michel ETIENNE se demande comment cela se passerait alors s'il y avait plusieurs incidents dans plusieurs centrales. Il souligne qu'au vu de l'endroit où il se trouve (dans la vallée du Rhône), il est possible qu'une même cause produise plusieurs effets. Comment cela se passerait-il alors ?

#### **Monsieur Pierre EYMONT – Directeur de la FARN**

Monsieur Pierre EYMONT répond que cela pourrait être en effet le cas par exemple en cas de séismes ou de fortes inondations (les inondations sont un cas souvent commun). C'est pourquoi la FARN a réfléchi à des schémas de déploiement voire de pré-positionnement pour pouvoir intervenir et d'éviter l'aggravation

de la situation.

### Question 2

**Monsieur Roland DESBORDES – Représentant de la CRIIRAD**

Monsieur Roland DESBORDES demande quel est le statut de ces personnels puisqu'ils sont susceptibles d'intervenir en zone contaminée. Sont-ils sur le statut DATR ou non ? En catégorie A ou B ?

**Monsieur Pierre EYMONT – Directeur de la FARN**

Monsieur Pierre EYMONT indique qu'ils sont DATR<sup>4</sup> en catégorie A et volontaires aux expositions d'urgence. Autrement dit, c'est un engagement de volontariat et la FARN donne une formation adaptée aux circonstances auxquelles ils peuvent être confrontés.

---

<sup>4</sup> DATR : personnes Directement Affectés à des Travaux utilisant des Rayonnements ionisants

### Question 3

**Monsieur Gérard PERROTIN – Adjoint à la sécurité à Salaise-sur-Sanne**

Monsieur Gérard PERROTIN constate que durant l'organisation de cette cellule d'intervention, la FARN s'est beaucoup inspirée de la problématique de Fukushima. En France, un incident aurait pu être très grave en Gironde, c'est pourquoi il se demande si c'est aussi en se servant des incidents qui se sont produits en France que la FARN a pu faire correspondre le type de matériel, les durées, les clauses particulières...

**Monsieur Pierre EYMONT – Directeur de la FARN**

Monsieur Pierre EYMONT répond que l'objectif de la FARN est de faire face aux conséquences d'un évènement. Cela peut être des obstacles sur la route, une inondation ou autres. Les équipes s'attaquent aux conséquences de l'évènement, mais pas tellement à son origine. L'axe de réflexion de la FARN est d'évaluer ce qu'il s'est passé, regarder là où ils peuvent passer ou non et tout faire pour passer. Ils ont réellement souhaité sortir des schémas préétablis. Cette volonté de s'adapter est très forte parce que ce sont justement les plans ou les méthodes d'intervention qui souffrent dans une intervention et il faut les adapter ou les reconfigurer.

**Monsieur Gérard PERROTIN – Adjoint à la sécurité à Salaise-sur-Sanne**

Monsieur Gérard PERROTIN en déduit que la FARN possède une cellule d'analyse qui prévaut par rapport à toute cette mise en service du matériel, ce qui est capital.

**Monsieur Pierre EYMONT – Directeur de la FARN**

Monsieur Pierre EYMONT précise qu'ils s'entraînent vis-à-vis des conséquences comme il a pu en avoir à Blaye (33), mais il y a tout de même très peu d'évènements de ce type. Toutefois, à chaque fois, ils ont un thème d'exercice tel qu'une tornade, une inondation, un séisme ou autre, mais il insiste sur le fait qu'ils se focalisent sur les conséquences des évènements.

**Monsieur Emmanuel VILLARD – Directeur de la centrale de St Alban**

Monsieur Emmanuel VILLARD intervient pour apporter un complément de réponse. Toute la partie prévention des accidents n'est pas du côté de l'équipe de Monsieur Pierre EYMONT, mais plutôt du côté de l'exploitation sur la déclinaison de modification qui permettent de vérifier que par conception ou par amélioration des installations, le site résiste à un séisme majoré de sureté. C'est à la centrale de le démontrer et vis-à-vis d'une inondation par exemple ils doivent démontrer que la centrale est capable de résister à une crue millénaire doublée de la rupture du barrage de Vouglans. L'équipe de Monsieur Pierre EYMONT arrive donc ensuite et c'est à la centrale de prévenir et d'être là avant vis-à-vis de la conception et d'apporter les parades ou la démonstration de la résistance à ce type d'accident.

**Monsieur Gérard PERROTIN – Adjoint à la sécurité à Salaise-sur-Sanne**

Monsieur Gérard PERROTIN suppose qu'avant que l'équipe de Monsieur Pierre EYMONT n'intervienne, il faut que la centrale appelle pour donner l'alerte.

**Monsieur Emmanuel VILLARD – Directeur de la centrale de St Alban**

Monsieur Emmanuel VILLARD confirme que ce sont en effet les exploitants qui sont les premiers acteurs. C'est donc à eux de déclencher (si besoin) une crise locale avec un impact et un appui national et un appui de la FARN, si nécessaire. Pour que la FARN intervienne, c'est le directeur de crise d'EDF côté parisien qui déclencherait la demande, mais ce ne sera pas St Alban qui appellera la FARN pour leur demander de l'aide.

#### Question 4

**Monsieur Patrick HENRIOT – Conseiller municipal de Saint-Pierre de Bœuf**

Monsieur Patrick HENRIOT rappelle que Monsieur Pierre EYMONT a parlé d'exposition d'urgence. Il se demande comment sont formés les personnels de la FARN à une exposition d'urgence.

**Monsieur Pierre EYMONT – Directeur de la FARN**

Monsieur Pierre EYMONT répond qu'il faut d'abord expliquer ce que c'est pour éviter de le découvrir le moment venu. Ensuite, il y a les méthodes de base de radio protection qui sont utilisées. Le but est de faire vite ce qu'il y a à faire et savoir adapter le cheminement puisqu'il peut y avoir des endroits où le débit de dose peut être plus important qu'à un autre, c'est pourquoi l'idée est de savoir contourner et de savoir s'adapter à la situation. Dans tous les cas, ils en reviennent au principe de base qui est l'adaptation à la situation et l'optimisation de l'équipe. De plus, au sein de chacun des PC, une personne compétente en radio protection est présente pour suivre les intervenants s'ils ont à intervenir dans ces circonstances. L'idée n'est pas de changer de logiciel ou de principes. Les mêmes principes d'optimisation, de justifications ou de limitation sont conservés pour rester sur ces fondamentaux et ne pas avoir à réinventer les choses qui ne sont pas souvent faites.

#### Question 5

**Docteur Jean-René CAUSSE – Conseiller de l'ordre des médecins de l'Isère**

Docteur Jean-René CAUSSE souhaite savoir si la FARN possède des moyens d'alerte pour mettre les usines à l'arrêt en cas de rupture d'un barrage ou en cas d'inondation ?

**Monsieur Pierre EYMONT – Directeur de la FARN**

Monsieur Pierre EYMONT répond que la FARN possède des cellules d'analyses de ce qu'il s'est passé, ainsi que les personnes en veille sur les sites, mais aussi, au niveau national, la possibilité de déclencher des mesures de précaution sur les sites. L'élément essentiel est que le site reste de la [responsabilité] de l'exploitant nucléaire, la FARN se met à la disposition du site, la FARN est sous la responsabilité de l'exploitant. Ce dernier a suffisamment de moyens de veille et il connaît les circonstances en local pour alerter les moyens nationaux, guider la FARN à l'arrivée et définir la meilleure parade.

**Monsieur Emmanuel VILLARD – Directeur de la centrale de St Alban**

Monsieur Emmanuel VILLARD souhaite compléter en indiquant que les exploitants nucléaires ont des prévisionnistes qui surveillent la météo en permanence. Sur tout ce qui est prévisible, les exploitants ont donc l'anticipation et la visibilité nécessaire. Le rôle de l'exploitant nucléaire est de prévenir l'accident 365 jours par an, d'où la présence d'experts météorologiques, d'experts de l'évolution de l'hydrologie sur les fleuves, etc. Vis-à-vis de l'inondation, les exploitants sont en capacité d'anticiper les choses. Si toutefois un incident venait à se produire, la centrale serait arrêtée avant même qu'une vague n'arrive puisque le but est d'éviter l'accident.

#### Question 6

**Madame Michèle SARRAZIN – Éluë à l'environnement à Salaise-Sur-Sanne**

Madame Michèle SARRAZIN rappelle qu'il a été évoqué des difficultés d'accessibilité et que du matériel adéquat a été prévu. Néanmoins, les personnes qui utilisent ce type de matériel risquent de travailler sur des zones contaminées. C'est pourquoi elle souhaiterait savoir ce que devient le matériel qui a été contaminé.

**Monsieur Pierre EYMONT – Directeur de la FARN**

Monsieur Pierre EYMONT indique que soit le matériel est décontaminé (quand cela est possible), soit il passe dans des filières de recyclage ou de déchets, mais il rappelle que l'objectif de la FARN est d'éviter d'aller au rejet (d'intervenir très vite). Ils ne sont pas encore allés jusqu'à ce niveau de réflexion, mais s'ils

font face à une situation, soit la FARN parvient à « coiffer » la situation avant qu'elle ne rejette, soit il y a un rejet. S'il y a un rejet, un zonage se met en place entre une zone contaminée et une autre non contaminée, ainsi, le matériel contaminé reste en zone contaminée, et la base arrière avec tout le reste du matériel demeure hors zone. La FARN s'adapte alors au sas mis en place par les pouvoirs publics pour contrôler les personnes qui sortent de la zone. Il précise que depuis cette année, beaucoup d'exercices avec les unités de décontamination des sapeurs-pompiers sont entrepris pour justement tester cette dimension. Il ajoute que la FARN possède elle aussi ses propres moyens de contrôle. En conclusion le matériel sera confiné dans la zone concernée.

**Madame Ariane PONT - Secrétaire de la CLI**

Madame Ariane PONT propose de clore la séance de question pour visionner le petit film.

**Monsieur Pierre EYMONT – Directeur de la FARN**

Monsieur Pierre EYMONT précise qu'il s'agit d'un film qui a été tourné lors d'un exercice marquant, celui de Gravelines en 2016. Durant cet exercice, l'ensemble des moyens de la FARN ont été déployés pour montrer que sa formation était achevée. Il ajoute que ce petit film est également utilisé pour recruter puisque le volontariat est très important et un des buts de la FARN est de susciter des vocations auprès de personnes prêtes à s'engager dans un but qui est celui du service public : donner de l'électricité la moins chère possible, ne rejetant pas de Co<sup>2</sup>.

Monsieur Pierre EYMONT passe un film sur l'écran et le commente pour les personnes au fond de la salle n'entendant pas le son de la vidéo.

Il ajoute que dans la vidéo, Monsieur François GOULIN parle de la complémentarité qu'il y a entre la mission de la FARN et celle de l'exploitant nucléaire, la FARN étant un moyen complémentaire ultime. L'idée est de ne pas se retrouver démunis face à une situation où il aurait été possible de surmonter la difficulté.

Durant cette vidéo, quelques équipiers de l'État-Major de Paluel ou de Bugey sont présentés. On y voit également des personnes faisant l'élingage sous hélicoptères. Il faut une formation particulière pour le faire, puisque l'hélicoptère est une machine très impressionnante, mais c'est aussi une énorme usine à électricité statique. Il ne faut surtout pas prendre une charge qui descende d'un hélicoptère parce qu'il est très chargé en électricité, il faut la mettre à la terre. Il y a donc quelques astuces qu'il faut connaître pour guider le pilote et justement avoir une manœuvre la plus fluide possible. La FARN a profité de l'exercice de Gravelines pour à la fois tester ces méthodes et aussi recycler ses effectifs.

Il remercie les personnes présentes pour leur attention.

#### Question 7

**Madame Ariane PONT - Secrétaire de la CLI**

Madame Ariane PONT souhaite poser une question complémentaire. Elle se demande comment sont sélectionnées les personnes qui vont faire partie de la FARN.

En second lieu, elle souhaiterait savoir s'il y a des femmes au sein de la FARN puisqu'elle a pu voir qu'il y avait beaucoup d'hommes.

**Monsieur Pierre EYMONT – Directeur de la FARN**

Monsieur Pierre EYMONT confirme qu'il y a bel et bien des femmes au sein de la FARN et qu'elles sont très bienvenues. Il précise que ce n'est pas un métier exclusivement masculin.

Les sélections sont des entretiens où il est demandé si la personne est volontaire ou non, s'ensuit une formation spécifique. Volontairement, la première semaine de cette formation est d'ailleurs marquante sur le plan moral. De cette manière, si la personne n'est pas certaine, elle peut toujours s'en aller, mais la formation et l'esprit de cohésion font que souvent, les caractères se révèlent et la FARN arrive à faire évoluer certaines personnes de manière spectaculaire. Parfois, des personnes très réservées montrent ce dont elles sont capables parce que les circonstances les révèlent.

### 3- Présentation de l'arrêt à venir (Septembre 2019)

## **Monsieur Laurent CHARLES – Responsable de la production CNPE**

Monsieur Laurent CHARLES se présente comme étant le responsable de la production au CNPE de St Alban depuis 1 an. Il a aujourd'hui le plaisir de présenter un évènement qui va être important pour le CNPE, certainement le plus important de l'année puisqu'il s'agit de l'arrêt de l'unité de production n° 2 en septembre 2019. C'est un moment important puisque cela concentre la quasi-totalité de leurs objectifs sur l'année 2019.

Le CNPE de St Alban se compose de 2 unités qui produisent de l'électricité sur une durée donnée (cycle d'une durée de 13 à 16 mois). Au-delà de ce temps de production (ou de ce cycle) et parmi d'autres raisons, le CNPE est obligé d'arrêter l'unité. Les raisons qui amènent l'arrêt sont :

- Le changement de combustible,
- La maintenance préventive,
- Des essais doivent être faits et ces derniers permettent de démontrer que les systèmes contribuant à la sauvegarde du cœur ne régressent pas, autrement dit, qu'ils ont toujours leur performance attendue.

**Il y a 3 types d'arrêts différents [page 2 du document « arrêt 2019 »] :**

- ASR: Arrêt pour Simple Rechargement (cet arrêt dure 30 jours avec 3 000 activités de maintenance) ;
- VP: Visite Partielle qui permet le rechargement du combustible, mais aussi un important programme de maintenance (en 2019, ce sera une visite partielle), l'arrêt dure 60 jours avec 6 000 actes de maintenance;
- VD: Visite Décennale qui comporte en plus du programme de la visite partielle, des contrôles approfondis et réglementaires de la cuve du réacteur, du circuit primaire et de l'enceinte du bâtiment réacteur (arrêts de 130 à 160 jours où 10 000 à 11 000 actes de maintenance sont réalisés). Les derniers arrêts datent de 2017/2018

Cette année, il s'agira donc d'une visite partielle en unité 2, en 2020, ce sera également une visite partielle, mais en unité 1 et enfin en 2021, deux arrêts seront programmés pour simple rechargement.

### **Arrêt : Visite Partielle, unité n° 2 :**

#### **Durée**

Monsieur Laurent CHARLES indique que la visite partielle sur St Alban a déjà commencé en termes de préparation depuis un moment. Il précise qu'il faut environ 12 mois pour préparer un arrêt. Il faut :

- Préparer les dossiers,
- Préparer les différentes équipes (agents EDF, agents prestataires, intervenants prestataires, etc.),
- Caler le planning (puisque'il ne faut pas faire venir tout le monde le même jour).

Cet arrêt est donc programmé depuis maintenant 12 mois et commencera le 7 septembre 2019. À partir de cette date, l'unité n° 2 ne produira plus d'électricité sur le réseau. Le découplage est une opération très rapide (on retire l'unité du réseau), mais la mise à l'arrêt est plus longue. Ils auront 10 jours pour mettre à l'arrêt l'ensemble des circuits (les dépressuriser et les refroidir) et à la suite, il y aura une période de 4 semaines où le gros de la maintenance sera réalisé.

Le redémarrage prendra, quant à lui, 3 semaines. Les circuits seront remis en route les uns après les autres, des essais seront entrepris et il faudra s'assurer que la maintenance n'a pas fait régresser les performances des circuits. La durée est de 60 jours et les priorités pour le CNPE seront bien sûr la sûreté et la sécurité. Il est primordial de bien maîtriser la durée de 60 jours (jusqu'au mois de novembre) en termes de sécurisation du réseau électricité français.

#### **Sûreté / sécurité**

L'objectif sur cet arrêt est d'être inférieur ou égal à 1 évènement significatif sûreté de niveau 0 (le niveau 0 étant le premier échelon de la pyramide INES qui compte 7 échelons + le niveau 0).

Le niveau 0 correspond à une anomalie sans conséquence sur la sûreté, c'est pourquoi le CNPE s'autorise une anomalie sans conséquence sur la sûreté sachant que sur l'arrêt précédent, 3 anomalies de ce type avaient été déclarées.

En termes de sécurité, le CNPE a un objectif également ambitieux. Ils souhaitent ne pas dépasser

1 accident avec arrêt et ne pas dépasser les 3 accidents sans arrêt. Sur l'arrêt précédent, il y a eu 1 accident avec arrêt et 4 accidents sans arrêt. Cet objectif surprend, même en interne et fait parfois débat puisqu'ils se demandent pourquoi côté sécurité, ils ne se fixent pas comme ambition d'avoir 0 accident. 1 accident, c'est toujours trop qu'il soit avec arrêt ou sans, mais EDF fait plutôt le choix d'un l'objectif réaliste tout en restant orienté vers le progrès. Afficher d'emblée un objectif irréaliste dès le début d'un challenge, c'est très démotivant pour les équipes, d'où ce choix.

### Radioprotection

Le milieu ionisant est un secteur très particulier. L'unité qui mesure la nocivité des rayonnements ionisants sur le corps est le Sievert (Sv). Le CNPE a pour objectif d'être inférieur à 741,92 H.mSv<sup>5</sup> (comprenant les agents EDF, les responsables de productions ; les intervenants prestataires, etc. cumulant l'ensemble des chantiers). Le but est de faire le moins possible et pour cela, des procédures lors de la mise à l'arrêt sont entreprises par exemple purger, filtrer les circuits pour avoir un minimum de radio éléments dans les circuits. La moyenne sur les chantiers s'élève à 0,4 mSv par intervenant et les chantiers vont de 0 à 2 milli Sieverts.

Dans tous les cas, la loi interdit d'aller au-delà de 20 milli Sieverts par an et par homme et EDF se fixe une limite s'élevant à 16 milli Sieverts par an et par homme. À titre de comparaison, il précise que dans le milieu médical (examens médicaux tels que les radios ou les scanners), il est possible d'intégrer entre 0,1 mSv et 8 à 10 mSv selon les examens.

### ***Monsieur Emmanuel VILLARD***

Monsieur VILLARD intervient pour donner quelques informations complémentaires. Il indique que les chiffres qui viennent d'être donnés sont pour les catégories A, soit les travailleurs directement affectés aux travaux sur rayonnement ionisant (le seuil est inférieur pour les catégories B et C). L'autre ordre de grandeur permettant de relativiser cette valeur qui intrinsèquement est importante, c'est qu'il est possible de monter autour de 2 000 personnes en permanence sur le site chaque jour. C'est pourquoi il s'agit d'une dose globale intégrée, si le cumul est fait de toutes les personnes et de toutes les doses qui auront été reçues. 2 000 personnes sur 60 jours représentent environ 0,3 ou 0,4 mSv. Cela permet de mettre en relief ces valeurs par rapport à ce chiffre. Il rappelle qu'EDF a pour ambition de faire qu'il soit le plus faible possible. Les équipes travaillent donc à rendre les chantiers le moins dosant possible et font en sorte de prendre le maximum de précautions en réduisant la durée, l'activité, ou en supprimant des points chauds.

### ***Monsieur Laurent CHARLES – Responsable de la production CNPE***

Monsieur Laurent CHARLES reprend en abordant la partie environnement-transport dans laquelle le CNPE a pour objectif de ne générer aucun évènement significatif.

La visite partielle de l'unité n° 2 représente 6 500 chantiers programmés et durant ce temps, ils en profitent pour faire des modifications afin d'évoluer.

Lors des visites décennales de 2016 et de 2018, une soixantaine de modifications avaient été apportées, et sur la visite partielle, ils seront à 29 modifications.

### **Les principales actions de maintenance :**

#### **Les objectifs d'un arrêt :**

- Remplacement d'une partie du combustible (1/3 du combustible est remplacé sur chaque arrêt),
- Réalisation des essais périodiques appelés « cycle » (le but de ces essais est de s'assurer que les systèmes sont toujours performants, qu'il n'y a pas de régression liée soit à l'usure, soit aux activités de maintenance),
- Activités dimensionnantes dans le bâtiment réacteur :
  - Contrôle de l'altimétrie des manchettes thermiques : pénétrations au niveau du couvercle dans lesquels les tiges de grappes s'insèrent (1 semaine de contrôle),
  - Vérification du dispositif de serrage de la cuve : vérifier que la bride de serrage ne présente pas d'anomalie ou de défaut (7 jours de contrôle),

---

<sup>5</sup> H.mSv : unité dosimétrie collective

- Remplacement des résistances et du chauffage du pressuriseur (bulle qui permet de monter en pression le circuit primaire) : cette activité a commencé en 2016 et il s'agit d'un remplacement lié à l'usure normale des résistances du chauffage du pressuriseur,
- Modernisation du système de détection incendie : sur l'installation il y a des milliers de détecteurs incendie qui sont reliés entre eux et à une unité centrale surveillée 24 h/24 h. Puisqu'en 2021 la réglementation va changer sur les détecteurs ionisants, ils sont obligés de changer tous les détecteurs et ils en profitent pour moderniser les systèmes de communications entre les détecteurs JDT.

Monsieur Laurent CHARLES a terminé sa présentation et se tient à disposition pour répondre aux questions.

### Question 8

#### **Monsieur Roland DESBORDES – Représentant de la CRIIRAD**

Monsieur Roland DESBORDES indique avoir beaucoup de questions à poser puisqu'il avoue rester sur sa faim quant à ses attentes vis-à-vis d'une réunion de CLI.

Il se souvient être intervenu à la CLI de St Alban pour présenter un certain nombre de mesures dans l'environnement faites par la CRIIRAD. Il relève, par ailleurs, que la CRIIRAD possède moins de moyens que le CNPE.

Dans un premier temps, il souhaite rappeler que les visites décennales – puisque cela n'a pas été fait – ont eu lieu en 2017-2018, soit 31 ans après le démarrage. En revanche, ces visites décennales doivent être accompagnées d'un bilan contradictoire de l'environnement fait par un expert externe à EDF. Lors de la visite décennale précédente, c'était l'IRSN qui avait fait ce rapport, mais il indique ne pas avoir vu ce bilan contradictoire en dehors des propres mesures du CNPE sur l'environnement de l'installation de St Alban. Il suppose qu'il y trouverait des réponses aux questions qu'il a posées la dernière fois lors de sa présentation au sein de la CLI. Il souhaite donc savoir où se trouve ce bilan contradictoire. Il se demande où se trouve le rapport TSN 2018 alors qu'il y a un délai de 6 mois à respecter pour l'élaborer et le mettre à disposition du public. Il estime qu'en tant que membres de la CLI, ils devraient au moins en avoir 1 exemplaire pour cette CLI du mois de juin.

#### **Monsieur Emmanuel VILLARD – Directeur de la centrale de St Alban**

Monsieur Emmanuel VILLARD répond que le rapport sortira cette semaine. Il propose de faire en sorte de le transmettre à la CLI dès la semaine prochaine.

#### **Monsieur Roland DESBORDES – Représentant de la CRIIRAD**

Monsieur Roland DESBORDES estime qu'il aurait été préférable de l'avoir avant la réunion de la CLI. Concernant le tritium sur la Loire, cette question fait l'objet d'un certain nombre d'articles de la presse ou dans les médias récemment. Il constate que cela démontre une chose qu'il a déjà soulevée au sein de la CLI, c'est qu'ils n'ont pas les informations d'EDF sur les rejets en temps réel. Il insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas des valeurs annuelles ou mensuelles (celles diffusées), mais bien des valeurs réelles. Il note un manque d'information à ce sujet et indique avoir fait une demande claire et officielle pour qu'EDF leur fournisse les moments précis où elle effectue ces rejets radioactifs dans l'environnement. Pour les rejets liquides, ce n'est pas du continu, c'est pourquoi il demande à ce que ces dates soient communiquées. Ce manque d'information vis-à-vis des dates précises soulève plus de questions qu'elle n'apporte de réponses dans une situation comme celle de la Loire. Des contrôles ont été faits par un laboratoire indépendant (pas par la CRIIRAD) où ont été retrouvés plusieurs centaines de becquerels par litre dans l'eau de la Loire à plus de 20 kilomètres de la centrale la plus en amont. Cela pose d'énormes questionnements. Il pense que ce laboratoire a une chance extraordinaire de tomber certainement sur un rejet, sauf que pour avoir une telle valeur à 20 kilomètres en aval, cela doit être toute autre chose en amont (entre le lieu du prélèvement et la centrale). C'est pourquoi il avait fait la demande officiellement à ce qu'EDF de St Alban, en tant que membre de la CLI, fournisse toutes les mesures effectuées dans l'environnement. Il se souvient que cela avait été fait il y a environ 5 ans, mais depuis, plus rien.

De plus, par rapport au tritium, il a entendu qu'EDF estimait que 500 becquerels n'étaient pas grand-chose puisque la norme OMS est de 10 000 becquerels par litre. Il trouve inacceptable qu'EDF se réfère à cette limite basée sur des considérants complètement idiots et faux de l'OMS (il estime peser ses mots et

posséder les preuves pour avancer cela), alors qu'il existe d'autres niveaux de référence. C'est pourquoi il se demande pourquoi EDF fait référence à cette limite-là et pas une autre.

**Monsieur Emmanuel VILLARD – Directeur de la centrale de St Alban**

Monsieur Emmanuel VILLARD répond qu'EDF fait référence à cette limite parce que c'est la norme. Il peut comprendre que Monsieur Roland DESBORDRES la conteste, mais elle demeure la norme.

**Monsieur Roland DESBORDES – Représentant de la CRIIRAD**

Monsieur Roland DESBORDES est effaré de constater que l'ASN a également utilisé cette même référence dans un document médiatique récent. Que l'ASN se réfère aux 10 000 becquerels par litre l'exaspère alors qu'il existe un niveau de référence européenne à 100, que les Canadiens sont à 20 becquerels par litre, et là, ils sont sur des niveaux à 10 000. Il est d'accord sur le fait que 500 ne représente pas grand-chose par rapport à 10 000, mais selon lui, il s'agit de désinformation.

**Madame Caroline COUTOUT – Cheffe de division ASN de Lyon**

Madame Caroline COUTOUT explique que les normes (ou limites) de l'OMS ne sont pas celles de l'ASN. Elle ajoute que pour l'IRSN, la limite s'élève à 100 becquerels par litre. Cette valeur de référence a été dépassée et une investigation complémentaire est organisée au-delà de cette limite. L'ASN a déclenché une investigation et ne minimise pas ce qui a été vu et elle affirme que cela a été pris en compte dans le programme d'inspection.

**Monsieur Roland DESBORDES – Représentant de la CRIIRAD**

Monsieur Roland DESBORDES déclare qu'il n'est pas possible de faire des références sanitaires à partir de ces résultats. Il constate que l'ASN et EDF sont sur la même longueur d'onde, ce qui le déçoit beaucoup de la part de l'ASN. Boire de l'eau à 500 becquerels/litre ne peut en aucun cas ne pas représenter de risque. Il pense que c'est un recul de la part de l'ASN vis-à-vis du problème du tritium. L'ASN a fait un livre blanc sur le tritium (un bon travail d'investigation), mais il se demande alors ce qui ressort de ce livre blanc, puisque l'ASN fait marche arrière. Il constate que la dangerosité et le risque sanitaire lié au tritium ont totalement été sous-estimés.

**Madame Caroline COUTOUT – Cheffe de division ASN de Lyon**

Madame Caroline COUTOUT prend bonne note de ces remarques.

**Monsieur Roland DESBORDES – Représentant de la CRIIRAD**

Monsieur Roland DESBORDES a relevé une erreur dans le livre blanc de l'ASN à la page 147. Des unités sont inscrites dans un tableau pour St Alban et au lieu d'avoir inscrit des microsievverts par an, il est noté mégasievverts par an.

**Monsieur FREYCENON - Élu de Maclais**

Monsieur FRESNOT indique que lorsqu'EDF parle des modifications, ils parlent « d'intérêts protégés ». Il découvre ce terme et il aimerait avoir quelques indications à ce propos.

**Monsieur Emmanuel VILLARD – Directeur de la centrale de St Alban**

Monsieur Emmanuel VILLARD accorde qu'il y a eu quelques évolutions dans les termes. C'est l'arrêté INB qui introduit les notions d'intérêts protégés. Il pense qu'il faudrait passer un peu plus de temps sur le sujet pour pouvoir communiquer tous ces nouveaux termes et les différentes définitions. Il propose de faire une réponse circonstanciée en dehors de cette séance.

#### 4- Retours sur les rencontres inter-CLI du Sud-Est

**Madame Ariane PONT Département Isère**

Madame Ariane PONT rappelle que les rencontres inter-CLI du sud-est se sont déroulées sur 2 jours (les 6 et 7 juin dernier). Ces rencontres ont rassemblé les membres volontaires des 11 CLI de l'axe Rhône, de Bugey jusqu'à Cadarache. Elles ont lieu tous les 2 ans et cette année, elles ont été organisées à Grenoble par le Département de l'Isère.

#### **Monsieur FRESNOT, élu de Maclas**

Monsieur **FREYCENON** indique que lors de la première journée, ils ont été accueillis par :

- Le Président du Conseil départemental de l'Isère, Monsieur Jean-Pierre BARBIER,
- Le Président de l'ANCCLI, Monsieur Jean-Claude DELALONDE,
- La Directrice générale des services du Département, Madame Séverine BATTIN,
- Les 4 Présidents ou Présidentes des CLI de l'Isère :
  - Mme Annick MERLE de CLI de Creys-Malville, un site en déconstruction,
  - Mme Élisabeth CELARD, CLI de St Alban, un site en production,
  - M. Christian COIGNÉ de la CLI SICN (Société Industrielle de Combustible Nucléaire) de Veurey, en cours de démantèlement,
  - M. Jean-Claude PERRIN de la CLI CEA-ILL (site en déconstruction pour le CEA, et site de recherche sur les neutrons, en activité pour l'institut Laur-Langevin).

Il précise que ce sont donc des sites totalement différents avec des conditions toutes différentes. Il note également que l'IRMA était présente via son directeur, Monsieur François GIANNOCCARO. Chaque CLI a présenté son site de rattachement, sa forme administrative (association ou rattachement au conseil départemental), son budget (très variable) et la communication qu'ils mettaient en œuvre vis-à-vis du public.

Au cours de cette présentation, ont été entre autres évoqués les sujets d'actualité suivants :

- L'accroissement du rayon PPI de 10 à 20 kilomètres qui correspond à une information plus exhaustive du public, mais pas à un accroissement du risque,
- L'accroissement des membres de chaque CLI sachant que le rayon de ces CLI est très variable d'une CLI à l'autre (de 500 mètres à 20 kilomètres),
- Les Installations de Conditionnement et d'Entreposage des Déchets Activés (ICEDA) de Bugey,
- L'étude de l'IRSN à St Alban.

3 ateliers ont ensuite été proposés et il indique avoir lui-même participé aux ateliers n° 1 et n° 3.

#### **Toucher et informer le public :**

Pour ce faire, il précise que lorsqu'une information est faite vers le public, les différentes CLI présentes font de la communication dans les boîtes aux lettres des habitants des territoires et font également des informations sur le site internet du Département.

Les CLI souhaitent également passer par les médias puisqu'elles s'aperçoivent que l'information touche le public principalement lorsqu'elle passe par un interlocuteur qui sera en capacité d'expliquer facilement les choses (via la radio, les journaux, etc.). Il indique que de leurs côtés, les membres des CLI sont trop concernés et possèdent trop de compétence, ce qui explique qu'ils ont des difficultés à faire passer les informations vers le public.

#### **Élaborer un guide pratique, faire partie d'un périmètre PPI pour les nouveaux membres de la CLI :**

Les différentes questions étaient :

- La CLI qu'est-ce que c'est ?
- Mon rôle au sein des CLI ?
- Sensibiliser aux risques nucléaires.
- Construire la CLI de demain.

L'atelier 2 était quant à lui consacré à l'utilisation des réseaux sociaux par les CLI. M. FREYCENON indique ne pas y avoir participé, et donc ne pas pouvoir en faire une description.

La seconde journée, les ateliers ont été restitués et les membres des CLI ont proposés d'établir un livret d'accueil des nouveaux membres arrivant dans les CLI avec l'appui de l'ANCCLI.

Monsieur Bernard CAUSSADE, professeur en retraite, a ensuite fait lors de cette seconde journée un petit topo sur les évolutions climatiques. M. FREYCENON l'a personnellement trouvé beaucoup moins alarmiste que ce qui sort des médias, notamment dans les calculs sur le climat avec la non prise en compte de la masse nuageuse dans les calculs actuels.

Deux agents EDF (Messieurs Sébastien LENGLAIS et Nicolas PERU) ont ensuite présenté une étude thermique et biologique sur le Rhône conduite en 2016 (dont les membres présents ont le compte rendu). Il est possible de noter que le Rhône s'échauffe du Léman jusqu'à son embouchure. Il passe environ de 11 à 14 °C avec de gros apports d'eau froide, notamment de l'Arve, de l'Ain et de l'Isère (la Saône ne refroidit pas le Rhône). Contrairement au climat, les fleuves cités ci-avant se situent plutôt sur une relative stabilité de température, même si les centrales nucléaires ont pu apporter un léger échauffement durant ces dernières décennies (en moyenne, elles ont apporté 1,2 °C sur l'échauffement du Rhône, depuis pratiquement 1900). Une « goutte d'eau froide<sup>6</sup> » au départ du lac Léman est un phénomène naturel de relâchement, cette dernière peut être ressentie tout au long du parcours. Sur les enregistrements, cette « goutte d'eau froide » qui descend le long du Rhône sera visible. Une gestion dynamique avec des lâchers d'eau de Vouglans et les aménagements du Rhône permettent de maîtriser l'élévation de température du fleuve.

Du point de vue biologique et de la population piscicole, les études sont plus récentes. Ils s'orientent vers une harmonisation des populations de poissons : les chevesnes et les barbeaux dans les eaux plus froides et les silures dans les eaux chaudes. En revanche, ils ont pu noter un accroissement du nombre de juvéniles (petits poissons). La pollution chimique est bien réelle, mais les mesures sont trop récentes pour en tirer des conclusions sur une évolution à long terme.

Monsieur FREYCENON en profite pour remercier Madame Ariane PONT, ainsi que tous les agents du conseil départemental pour l'organisation exemplaire de ce rassemblement.

Une exposition avait été présentée dans la salle d'accueil de l'ASN. Cette présentation avait pour objet l'ensemble du nucléaire. Il aimerait récupérer cette présentation pour que tout le monde puisse la voir pour ensuite la présenter à la population de leurs différents secteurs.

#### ***Monsieur Jean DUBOIS – Membre du collège des experts***

Monsieur Jean DUBOIS précise avoir également participé à cette inter-CLI et a décidé le vendredi après-midi d'aller faire la visite du chantier de déconstruction (ou démantèlement) de Creys-Malville. Il pense qu'il est intéressant de voir et d'entendre parler de tout ce qu'il se passe au sein d'un chantier de déconstruction.

Le site de Creys-Malville possède un réacteur à neutrons rapides, le début de la construction de ce site date de 1977 et le premier couplage a eu lieu en 1985 (cela n'a jamais très bien fonctionné). En 1997, il a été décidé de l'arrêter définitivement et le décret d'arrêt définitif a été signé en décembre 1998. Le décret d'autorisation de démantèlement date quant à lui de mars 2006. À partir de cette date, ils ont pu commencer à démonter tout ce qui touche au réacteur. Ce réacteur à neutrons rapides ne contient pas d'eau, mais du sodium. Le sodium est un solide à température normale et est à l'état liquide entre 100 et 900 degrés.

Puisqu'il ne se vaporise pas facilement, cela permet de faire de l'échange sans maintenir en haute pression (comme c'est le cas avec de l'eau). Ce réacteur possédait un circuit intermédiaire, soit entre 5 et 6 000 tonnes de sodium en tout sur ce site. Il est précisé que le sodium n'apprécie pas l'eau et l'oxygène. Puisqu'il ne doit pas toucher l'eau, le sodium était recouvert d'un ciel d'argon (l'argon est neutre et n'attaque donc pas le sodium).

Le démantèlement est une étape particulière qui a donc commencé en 2007. De 2007 à 2017 a eu lieu surtout l'élimination des 5 ou 6 000 tonnes de sodium. 70 000 m<sup>3</sup> de béton comprennent aujourd'hui ce sodium (37 000 blocs de béton). Il a finalement fallu 10 ans pour tout traiter et être certain qu'il n'y avait plus de sodium. Ainsi, de l'eau pouvait désormais être mise dans la cuve.

Ce n'est qu'en 2017 que cette cuve a pu être mise en eau, ce qui est actuellement le cas. Il avoue qu'il est un peu décevant de voir une salle des machines telle qu'elle était, c'est-à-dire avec 2 turbos alternateurs en parallèle, complètement vidée. Pour tous les matériels radioactifs (y compris les blocs de sodium), une INB (Installation Nucléaire de Base) supplémentaire a été créée pour pouvoir les stocker.

Le découpage de cette cuve va normalement bientôt débiter. Cette cuve est bien plus grosse que les cuves

---

<sup>6</sup> « Goutte d'eau froide » sous-entend le phénomène de « goutte froide », qui est un phénomène météorologique.

du PWR puisqu'elle mesure 24 mètres de diamètre et 20 mètres de hauteur.

Aujourd'hui sur le site, il y reste en moyenne 400 personnes, dont 70 permanents (des agents EDF faisant la permanence, les consignations de matériels, la sécurité, etc.).

Plusieurs robots ont été mis au point pour aller faire des découpes dans tous les endroits où il reste de la radioactivité. Selon lui, il s'agit d'un chantier intéressant à voir sur le plan technique.

#### ***Monsieur Philippe GENTY – Maire de Saint Maurice l'Exil***

Monsieur Philippe GENTY précise qu'il y a également eu des ateliers de découpe conçus à l'intérieur de l'enceinte pour transporter les éléments du cœur directement dans les ateliers de découpe sans passer par l'extérieur.

#### ***Monsieur Jean DUBOUIS – Membre du collège des experts***

Monsieur Jean DUBOUIS invite les membres à aller visiter le site si cela leur est possible puisque c'était très intéressant. Il ajoute qu'il n'y a pas de risque de radioactivité puisqu'il n'y a plus d'argon. Le risque n° 1, vu par les agents de la centrale d'autrefois et le CHSCT, était l'argon et non le sodium contrairement à ce que l'on pourrait penser.

### **5- Point étape sur l'étude IRSN en cours**

#### ***Monsieur Lionel SAEY – IRSN***

Monsieur Lionel SAEY salue les membres présents et va parler de l'étude en cours, notamment des relations que l'IRSN a avec le groupe de suivi qui a été mis en place suite à la première présentation en AG.

Deux réunions ont déjà eu lieu : une en avril et une en juin. A ce groupe de suivi étaient présents environ une dizaine d'élus, une représentante de l'IRSN et Madame la Présidente. C'était l'occasion d'avoir un peu plus de précisions sur les études qui composeront le projet, il y a eu pas mal d'échanges et de questionnements et c'était également l'occasion d'avoir un contact direct avec les acteurs locaux, qui, pour l'IRSN, sont indispensables pour une bonne réussite du projet. Monsieur SAEY en profite pour remercier les personnes qui y participent et invite le plus de personnes possible à participer, notamment des associations dont il aimerait qu'elles répondent « présentes » puisque leurs questionnements et leurs connaissances du milieu sont intéressants. Il émet le souhait que l'IRSN et les associations collaborent pour certaines études.

L'IRSN souhaitait faire une enquête alimentaire à l'été 2019 sur les périmètres des communes des 10 kilomètres autour du CNPE, mais le calendrier a voulu que ce soit trop court pour réussir à avoir un panel assez représentatif de familles pour répondre à cette enquête.

Cette dernière est, de ce fait, reportée à 2020 et l'IRSN fera de son mieux pour organiser tout cela un peu mieux en prenant plus de temps et en faisant peut-être un peu plus de pédagogie. Les membres du groupe ont émis le souhait d'avoir une plaquette explicative du projet avec plus de détails pour rappeler le contexte de l'étude et les enjeux de ce type d'enquête. C'est pourquoi l'IRSN fera tout cela à partir de la rentrée pour essayer d'avoir un annuaire complet à la fin de l'année 2019 et contacter les personnes pour 2020. Il précise que l'IRSN entrera en contact avec les personnes qui s'étaient portées volontaires pour l'enquête 2019 d'abord pour les remercier, mais aussi pour leur préciser que cette enquête n'est pas annulée, mais reportée.

Dans ce groupe de suivi, il est important pour l'IRSN d'avoir de l'information sur les personnes qui habitent dans l'environnement du CNPE et de ses communes, notamment les personnes produisant des denrées alimentaires ou des cultures de type maraichage ou céréalières. Une partie de ce projet réside dans l'analyse du tritium et du carbone 14 dans les denrées avec les analyses de l'activité dans l'air en parallèle, c'est pourquoi ils sont toujours à la recherche de contributeurs potentiels pour effectuer les analyses dans les denrées qu'ils auront à disposition par les volontaires.

2019 était une année réservée au compartiment atmosphérique. Pas mal d'études sont donc en cours et ils commencent à avoir les résultats sur les dispositifs mis en place. Une première synthèse et conclusion de ce premier semestre seront faites lors de la prochaine AG de la CLI en novembre. L'année 2020 sera probablement réservée aux études sur l'environnement aquatique du CNPE sur le Rhône et l'IRSN fera

certainement une présentation des études qui seront faites avec une restitution des enquêtes à l'été 2020 avec toujours le même objectif de restitution globale du projet au cours de l'année 2021.

Il tient à rappeler que l'IRSN est toujours disponible. Il est possible de les contacter s'il y a des questions, des propositions d'études, ou autres. La richesse de ce projet est justement d'associer un maximum d'acteurs locaux pour que les réponses aux enquêtes soient les plus proches possible des préoccupations.

***Monsieur Philippe GENTY – Maire de Saint Maurice l'Exil***

Monsieur Philippe GENTY précise que même si l'IRSN n'a pas de volontaire dans les différentes communes concernées, il est important que des élus viennent les rejoindre au niveau du groupe de suivi puisque toutes les discussions et tous les points abordés sont des points très pratico-pratiques avec des éléments d'informations pour communiquer au mieux sur l'étude et comprendre ce qui est mis en œuvre. Les associations – ayant une analyse complémentaire de celle du bureau d'études et de la réflexion des élus – permettent quant à elles d'avoir plusieurs points de vue tournant autour de l'objet de l'étude, ce qui est toujours intéressant pour compléter et faire évoluer les choses au moment de l'étude, et non pas après, au moment de l'analyse des résultats. Il ajoute que si cette étude a été décalée d'un an, ce n'est pas le fait de l'IRSN, mais c'est le fait qu'il y ait eu très peu de réponses de la part des collectivités qui ont été sollicitées par l'IRSN pour obtenir des volontaires et contribuer à cette enquête.

***Monsieur Lionel SAEY – IRSN***

Monsieur Lionel SAEY reprend en affirmant que le calendrier était en effet un peu court. L'objectif est de contacter environ 200 familles, afin d'en avoir environ 150 selon les taux de retours habituels sur ce type d'enquête. Cela représente à peu près 4 ou 5 familles par commune dans le périmètre de 10 kilomètres autour du CNPE (44 communes sont dans le périmètre des 10 kilomètres). Pour donner un ordre d'idée, il y a eu 16 communes qui ont répondu sur les 44 contactées, pour environ 50 ou 60 familles. Ils étaient loin du but, mais c'était déjà bien. Il pense qu'avec un retour un peu plus important de certaines communes qui n'ont pas répondu, ils arriveront assez facilement à l'objectif. Le but est d'être représentatif pour pouvoir utiliser les résultats.

Pour appuyer ce que vient de dire Monsieur GENTY, Monsieur Lionel SAEY indique qu'il serait dommage pour tout le monde que le jour de la restitution des résultats, il y ait des questions sur ce qui aurait pu être fait ou pas. L'idéal est donc d'en parler en amont pour que tout ce qui est réalisable soit réalisé.

***Madame Elisabeth CELARD – Présidente de la CLI et Conseillère départementale***

Madame Elisabeth CELARD invite les élus du rayon des 10 kilomètres qui souhaitent rejoindre le groupe de travail, à donner leurs coordonnées à l'IRSN pour qu'ils puissent être invités à la prochaine réunion, mais également d'indiquer si des familles ou des associations souhaitent également intégrer le groupe de travail.

**Question 9**

***Monsieur Jean DUBOUIS – Membre du collège des experts***

Monsieur Jean DUBOUIS demande s'il existe un document papier qui pourrait être remis aux familles.

***Monsieur Lionel SAEY – IRSN***

Monsieur Lionel SAEY répond qu'il n'existe pas de document à l'heure actuelle, mais une petite plaquette explicative est en cours de création et sera remise aux élus, aux communes ou aux familles qui seraient volontaires.

## 6- Point sur le dispositif de parrainage des nouveaux élus de la CLI

*Madame Ariane PONT – Département de l'Isère*

Madame Ariane PONT rappelle que l'augmentation du périmètre PPI de la CLI fait passer de 48 communes à 89 et à 7 EPCI. Pour la CLI, c'est donc un challenge, notamment dans l'intégration d'élus qui ne sont pas encore familiarisés avec la thématique, mais aussi tous les sujets qui peuvent être abordés dans la CLI. C'est pourquoi, sous la houlette de Madame CELARD et sur proposition de Monsieur GENTY entre autres, le Département a commencé à réfléchir à un dispositif de parrainage des nouveaux futurs entrants à la CLI.

Ces derniers seront invités officiellement dans un format très élargi à la CLI de novembre. Elle tient à préciser que toutes les CLI ne forment pas ce choix puisque certaines font le choix de conserver l'invitation à toutes les communes dans le périmètre de 0 à 10 et d'inviter les EPCI de 10 à 20. Sur St Alban, ils souhaitent soumettre cette question, mais dans tous les cas, ils souhaitent ouvrir cette réunion de novembre à l'ensemble des 89 communes ajoutées à tous les autres membres de la CLI des autres collègues.

Pour intégrer ces nouveaux élus particulièrement, un groupe de travail s'est réuni avec les élus volontaires de la CLI pour mettre en place un dispositif appelé « dispositif de parrainage ». Ce dernier permet d'avoir des référents et de démultiplier la force de frappe de la CLI au plus près des territoires. Ce dispositif se construit un peu en marchant, même s'il y a une direction. Pour le moment, elle va décrire le dispositif tel qu'il a été conçu avec l'IRMA (partenaire sur ce dispositif) tout en tenant compte de la réalité calendaire, puisqu'en mars 2020 auront lieu les élections municipales qui sont susceptibles de changer beaucoup de choses. C'est pourquoi il faut à la fois intégrer les nouveaux élus, mais tout en étant conscient que ces nouveaux élus ne seront peut-être plus ceux qui seront désignés au bout de 6 mois. Elle ajoute que ce dispositif est soumis aux remarques des membres présents. Ce dispositif se découperait en plusieurs phases :

### La première phase se déroulerait entre juin et décembre 2019 :

Il s'agira d'un temps d'adhésion aux principes ou pour le moins un temps d'information sur ce qu'est la CLI. Cela évitera aux nouveaux Maires de recevoir un courrier ou une convocation en n'ayant jamais entendu parler de la CLI.

Il y aurait donc à la fois un courrier et un appel aux présidents d'EPCI pour proposer une rencontre avec les communes concernées sur le périmètre de l'EPCI. Cette rencontre permettrait de précéder ou de suivre un conseil communautaire ou en tout cas de mutualiser les réunions pour que les parrains et le secrétariat et la présidence de la CLI accompagnés du CNPE, puissent présenter ce que sont la centrale, la CLI... en résumé, les sujets abordés lors des réunions de CLI.

### Le temps de latence entre décembre et septembre 2020 :

Il y aurait un temps de latence au vu des campagnes municipales et des élections.

### Le déploiement en septembre 2020 :

En septembre 2020, se déploiera sur le territoire une session appelée « parcours de mobilisation ».

Une réunion pourrait être organisée entre 18 h et 20 h par exemple, où il serait possible de discuter du cadre réglementaire, du cadre opérationnel et d'avoir quelques témoignages des élus parrains.

### Le dernier trimestre 2020 et sur le premier semestre 2021 :

Il y aurait un parcours de formation avec plusieurs ateliers possibles dans lequel les élus qui le souhaitent pourraient venir aborder plusieurs thématiques comme :

- Comment construire son plan communal de sauvegarde ?
- Comment le maintenir opérationnel ?
- Comment faire un atelier de simulation de crise ?

Il serait également possible de choisir une commune pour faire un exercice en grandeur réelle avec des observateurs d'autres communes.

Tout ceci serait doublonné avec des stages d'étudiants de Master pour la rédaction des PCS et la CLI est bien consciente que cette rédaction peut parfois se limiter à l'ajout d'une fiche spéciale nucléaire, mais cela peut être aussi l'occasion de revoir complètement le PCS (voire de l'écrire pour certaines communes). Il est donc possible d'embaucher des étudiants spécialisés dans ce domaine sous la houlette de l'IRMA qui permettrait d'aider les communes à minima à écrire le PCS et à lancer la dynamique de vie de ce PCS.

Ce dispositif est en cours d'élaboration. Elle rappelle que le 3 juillet aura lieu une prochaine réunion du groupe de travail à laquelle les membres présents sont les bienvenus s'ils souhaitent y participer. Elle ajoute que très prochainement les contacts avec les EPCI vont être lancés, le temps de préparer les dates et les ordres du jour. Ces contacts auront pour but à minima de donner de l'information sur ce qu'est le CNPE, à quoi sert la CLI, ce que l'on y trouve ou pas (pour savoir où trouver la bonne information).

#### ***Monsieur Roland DESBORDES – Représentant de la CRIIRAD***

Monsieur Roland DESBORDES pense qu'il est bien d'avancer sur la formation, l'information et la sensibilisation des élus. Toutefois, il pense qu'il serait important également que lors de la réunion publique de novembre porte à la fois sur ce sujet, mais aussi donne l'opportunité de donner la parole à tous les membres de la CLI pour que chacun puisse dire ce qu'il a trouvé et ce qu'il n'a pas trouvé pour que ce soit objectif. Il ne faut pas faire croire aux gens que la CLI est le « remède miracle » à l'information, à la transparence ou à la démocratie.

De plus, après la présentation magistrale du sous-préfet lors de la dernière CLI, il souhaitait savoir – puisque le mouvement des Gilets Jaunes s'est un peu calmé – s'il avait pu avancer sur le PPI.

#### ***Madame Ariane PONT – Département de l'Isère***

Madame Ariane PONT se rend compte qu'elle a omis de dire que la réunion publique sera ouverte à l'ensemble des habitants de tout le périmètre. Elle ajoute que mobiliser toutes les personnes n'est pas toujours facile, mais à l'automne, sera diffusée la lettre de CLI à l'ensemble des habitants de ce périmètre qui sera un premier jalon d'information. Cette lettre annoncera la date de la réunion de la CLI qui sera un peu particulière parce qu'il faudra trouver un juste équilibre entre de l'information pour les « membres habituels » qui souhaitent avoir des informations précises et puis de l'information « très généraliste », néanmoins indispensable pour les nouveaux membres. Ainsi, une présentation de tous les collègues pourrait être faite.

Concernant le PPI, il a été approuvé et mis à la signature.

Une réunion avec les professionnels de santé est prévue sur l'iode, le 4 juillet.

De plus la préfecture lui a signalé que deux réunions sont en cours de calage en septembre (toujours sur le sujet de l'iode) à Vienne agglomération et au Pays roussillonnais pour accompagner les maires dans la diffusion d'éléments de langage pour les réunions publiques qu'ils doivent donner.

#### ***Monsieur Christophe CHAMASSON – Représentant de la Sous-Préfecture de Vienne***

Monsieur Christophe CHAMASSON intervient pour préciser que cette information est en train d'être remontée. Ils vont ainsi prendre contact avec les présidents d'EPCI pour caler ces réunions la 2ème quinzaine de septembre avec, selon le souhait du Sous-préfet, les Maires de 0 à 20 kilomètres.

#### ***Monsieur Philippe GENTY – Maire de Saint Maurice l'Exil***

Monsieur Philippe GENTY indique qu'au niveau du bureau de la CLI, ils avaient émis le souhait que les courriers envoyés à toute la population pour informer de l'évolution du PPI et de l'envoi des cachets d'iode soient décalés dans le temps pour leur permettre d'informer les élus, afin que ces derniers aient les éléments de langage pour répondre à « l'inquiétude » de leur population. Or, force est de constater que les courriers ont été envoyés.

Dans le périmètre habituel, il n'y a pas de souci, en revanche, certains Maires, au-delà du périmètre des 10 kilomètres, ont indiqué que cela leur posait un réel problème parce qu'ils n'ont aucun élément de réponse. Certains de ces Maires ont pu venir aux réunions publiques, d'autres non, c'est pourquoi Monsieur Philippe GENTY pense qu'ils ont été un peu trop vite. Parfois, l'État est sollicité pour aller plus vite, mais

dans ce cas précis, la demande a été faite de ralentir les choses, mais le message n'a pas été entendu.

***Madame Ariane PONT – Département de l'Isère***

Madame Ariane PONT précise que les courriers ont été envoyés d'une seule salve. Certains bugs ont été détectés la semaine dernière avec notamment des courriers envoyés à des riverains hors zone PPI. Ces courriers étant signé « Ministère Intérieur, Ministère de la Santé et ASN », une réunion de crise a été menée vendredi matin afin de trouver une solution à cette situation.

***Monsieur Michel ETIENNE - Association Sauvons Notre Futur***

Monsieur Michel ETIENNE rebondit à titre personnel au sujet des confusions qu'il y a eu avec l'envoi des courriers. Il habite la commune de Vernosc-Lès-Annonay où il a interrogé quelques personnes. Certaines d'entre elles ont reçu le courrier d'information d'extension du périmètre, mais d'autres non. De plus, dans la même rue, il a interrogé 5 personnes dont 2 l'ayant reçu et 3 non. On lui aurait dit que ces courriers leur auraient été distribués avec les prospectus publicitaires et les personnes ayant mis des « stop pub » sur leur boîte aux lettres ne l'ont, de ce fait, pas reçu. Ceci est donc un gros problème. Il propose d'interroger plus de personnes si nécessaire.

***Docteur Jean-René CAUSSE – Conseiller de l'ordre des médecins de l'Isère***

Le Docteur Jean-René CAUSSE indique qu'en tant que membre de la CLI, il aurait aimé recevoir également ce courrier parce que cela concerne aussi les médecins.

***Madame Ariane PONT – Département de l'Isère***

Madame Ariane PONT précise que les membres de la CLI n'ont pas non plus été destinataires du courrier.

***Docteur Jean-René CAUSSE – Conseiller de l'ordre des médecins de l'Isère***

Le Docteur Jean-René CAUSSE trouve cela dommage et ajoute qu'il apprend ce jour qu'une réunion des professionnels de santé est prévue. Il indique qu'il ne pourra malheureusement pas en faire partie puisqu'il a été prévenu trop tard, il lui sera impossible de s'organiser.

***Madame Ariane PONT – Département de l'Isère***

Madame Ariane PONT ignore qui a donné cette information.

***Madame Caroline COUTOUT, cheffe de division ASN de Lyon***

Madame COUTOUT répond que les courriers sont partis la semaine dernière.

***Monsieur Emmanuel VILLARD – Directeur de la centrale de St Alban***

Monsieur Emmanuel VILLARD ne peut qu'être d'accord sur les soucis d'acheminement des courriers, mais il précise qu'un report avait été sollicité, mais a été refusé. Il pense qu'à la rentrée, il faudra refaire des réunions.

***Monsieur Bernard CATELON – Premier adjoint à la commune de Condrieu***

Monsieur Bernard CATELON confirme les bugs avec les courriers et ajoute que le souci est que la Mairie n'était absolument pas au courant, c'est seulement en ouvrant les courriers qu'ils s'en sont rendus compte. Certains concitoyens sont venus leur poser des questions et il est d'accord sur le fait que tout le monde ne les a pas reçus. Il pense qu'il aurait été préférable que les communes soient tenues informées de l'envoi au moins quelques jours avant.

## **7- Questions diverses et conclusion**

***Madame Caroline COUTOUT – Cheffe de division ASN de Lyon***

Madame Caroline COUTOUT souhaite donner une rapide information qui avait déjà été signalée lors de la réunion PPI-Iode, il s'agit de l'importance de regrouper les réunions des Maires à destination des populations parce qu'entre celles des professionnels de santé, les nouvelles à destination des Maires au niveau de Vienne entre autres, il y a un moment où ne disposant pas du don d'ubiquité, tous les acteurs ne pourront pas être présents à toutes les réunions. C'est pourquoi elle pense qu'il convient d'avoir une réelle vigilance sur le sujet.

***Monsieur Gérard PERROTIN – Adjoint à la sécurité à Salaise-sur-Sanne***

Monsieur Gérard PERROTIN fait suite à l'information donnée pour aider les nouveaux élus dans le cadre des plans communaux de sauvegarde. Il souhaite ainsi connaître l'état de ces plans communaux de sauvegarde dans l'Isère et la région Rhône-Alpes. Il ajoute qu'il faudrait essayer de mettre une référence sur ces plans communaux de sauvegarde. Des documents sont envoyés et enregistrés, mais ils ne connaissent pas réellement la teneur de leur opérationnalité alors que c'est un facteur important pour la réussite des exercices de sécurité.

***Madame Elisabeth CELARD – Présidente de la CLI et Conseillère départementale***

Madame Elisabeth CELARD pense en effet qu'il est important pour les communes d'avoir ces plans de prévention et de sauvegarde. Elle pense que les communes qui n'en disposent pas aujourd'hui sont certainement des communes de petite taille. Néanmoins, elle précise qu'il ne suffit pas d'avoir un document si celui-ci n'est pas approprié par l'ensemble des élus, d'autre part il faut également pouvoir le faire vivre pour le jour où ils seront amenés à le mettre en œuvre, car il y a toujours un décalage entre l'écrit et la réalité.

***Monsieur Gérard PERROTIN – Adjoint à la sécurité à Salaise-sur-Sanne***

Monsieur Gérard PERROTIN pense en effet qu'il faudrait une réflexion sur ce sujet pour qu'au niveau des services de l'État et des DREAL, ils soient en capacité de donner une référence. Cette référence pourrait indiquer si le plan est réellement opérationnel, et ce dernier pourrait être mis à jour grâce à des fiches qui le rendraient ainsi opérationnel.

***Madame Elisabeth CELARD – Présidente de la CLI et Conseillère départementale***

Madame Elisabeth CELARD suppose que dans les formations qui seront proposées, ces points seront vus. Elle ajoute que rien n'empêche de refaire un point pour l'ensemble des communes.

***Monsieur Mathias LAVOLE – Institut des risques majeurs***

Monsieur Mathias LAVOLE souhaite apporter un complément de réponse. L'institut des risques majeurs a rencontré la semaine dernière le Ministère de l'Intérieur pour faire un audit sur les plans communaux de sauvegarde. Cet audit avait pour objectif de remettre à plat tout ce qui a pu être vu sur le plan communal de sauvegarde, notamment sur les obligations sur les exercices et sur toutes les modalités d'évaluation des plans qu'il peut y avoir au niveau national. Le Ministère de l'Intérieur est donc en cours de réflexion à ce propos et ils auront certainement une évolution de la réglementation à venir d'ici 1 an. Cela a pour but d'intégrer – à voir les termes exacts et les modalités pratiques - une autoévaluation des documents, certainement une évaluation des PCS et pour finir, l'obligation d'avoir des exercices sur les communes soumises au PCS.

Au niveau de l'Isère, il se souvient que 95 ou 96 % des communes soumises au plan particulier d'intervention ou au plan de prévention des risques ont réalisé le plan communal de sauvegarde. Mais dans certaines communes, le PCS peut ne pas être à jour, ne pas être opérationnel, ne pas avoir d'exercice de mis en place ou certaines communes n'ont pas vécu de situation réelle durant 15, 20 ans voire plus. C'est pourquoi il y aura tout un travail à faire sur ce point pour rendre ces plans communaux de sauvegarde opérationnels et tendre vers une connaissance du document et des habitudes de travail. Ces points sont le sujet de la réflexion du Ministère de l'Intérieur.

***Monsieur Bernard CATELON – Premier adjoint à la commune de Condrieu***

Monsieur Bernard CATELON indique être en charge de tous les aspects de sécurité au sein de la commune de Condrieu. Dans l'extension du plan particulier d'intervention de St Alban, il entend toujours parler de la CLI avec le Département de l'Isère. Il pense qu'il serait bien d'intégrer le Département du Rhône puisqu'ils en font partie et de plus, avec l'extension, le périmètre va aller jusqu'à Givors. C'est pourquoi il pense que ce serait bien d'intégrer le Département du Rhône dans la CLI puisque beaucoup d'informations passent par le département et toutes les communes du Rhône ne possèdent pas le même niveau d'information.

***Madame Ariane PONT – Département de l'Isère***

Madame Ariane PONT répond que la CLI, dans sa nouvelle configuration, touchera 5 départements. Ils sont très liés avec les autres chargés de mission CLI puisque 4 de ces départements ont des CLI sur d'autres sites. Le département du Rhône, en effet, n'a pas forcément de CLI nucléaire, mais ils vont prendre contact avec Spiral (très orienté risques). Le choix est de vraiment s'adresser aux communes et aux EPCI concernés (dont la métropole de Lyon) tout en transmettant également l'information à la fois au Département du Rhône et aux autres départements.

***Monsieur Bernard CATELON – Premier adjoint à la commune de Condrieu***

Monsieur Bernard CATELON remarque que dans le département du Rhône, il y a deux spécificités : il y a la métropole lyonnaise et le nouveau département du Rhône. Il pense qu'il est possible d'intégrer la CLI de St Alban sur toutes les communes jusqu'à Givors, cela ne pose aucun problème. Pour autant, il pense qu'il faudrait peut-être réfléchir pour que toutes les communes qui vont être intégrées reçoivent le même niveau d'information.

***Madame Elisabeth CELARD – Présidente de la CLI et Conseillère départementale***

Madame Elisabeth CELARD entend la remarque et affirme qu'il s'agit d'un point sur lequel il faut être très vigilant.

Puisqu'il n'y a plus de question, Madame Elisabeth CELARD propose de clore la réunion. Elle remercie les membres de l'assemblée pour leur participation.

La Présidente de la CLI du CNPE de Saint-Alban



Elisabeth Célar

